



REGION DE KOLDA
COMMUNE DE KOLDA

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Du Peuple Un Seul Une Loi

CENTRE PRINCIPAL DE KOLDA

N° 45

Année 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE MARIAGE (CONSTATE)

Le vingt quatre (24) jour du mois de Mars
de l'année 2015 devant nous, Daouda FALDE officier d'Etat Civil

Du centre principal de Kolda, ont comparu publiquement pour le constat du mariage célébré

le vingt quatre (24) jour du mois de Mars de l'année 2015 entre

L'époux ATTADOU DEBE FALDE ; exerçant

Né le 15/03/1996 à Dialakoton

Fils de KETHOGE FALDE ;

Et de Soufou DIALLO ;

L'épouse MARIAMA DIALLO ;

Née le 17/07/1988 à Dialakoton

Fille de Amadou DIALLO

Et de Binta DIALLO

L'époux déclare opter pour le régime de polygamie (régime Bien séparé)

Date Deux huit (08) jour du mois de Mars (2015)

En foi de quoi, est établi ce présent acte pour servir et valloir ce que de droit.

MENTIONS MARGINALES

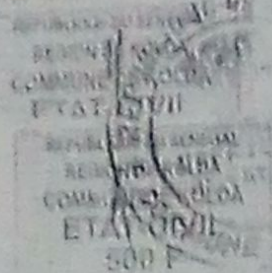
NIENT

POUR EXCERPTION CERTIFIEE CONFORME

08/03/2015

L'Officier de l'Etat Civil

- (1) prénom, nom, profession, âge, date et lieu de naissance
- (2) prénom, nom, profession
- (3) prénom, nom, prof
- (4) réponse à l'interpe



Daouda FIDIBE
1er Adjoint au Maire